



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opcv des professions libérales) et de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



4,2 EMPLOIS ETP PAR ENTREPRISE

Les entreprises libérales de la région regroupent 21 % des emplois ETP du champ de l'OMPL national. Le secteur de la santé concentre la plus grande part de ces emplois.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés en 2016¹

Branches professionnelles	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés ETP ²
Secteur juridique	2355	13220
Entreprises d'architecture	1991	9245
Entreprises d'économistes de la construction	128	506
Entreprises d'experts en automobile	74	1627
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	162	1842
Secteur juridique	4019	21090
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	82	768
Cabinets d'avocats	3541	17141
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	143	1299
Études d'huissiers de justice	253	1882
Secteur santé	13610	49010
Cabinets dentaires	4200	8673
Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers	149	7084
Cabinets médicaux	5032	13303
Pharmacie d'officine	3653	17769
Cliniques vétérinaires	576	2181
Île-de-France	19984	83320
Ompl	107488	394714

1. Hors organismes de formation et organisations professionnelles du secteur juridique.

2. Source: Actalians, base adhérents 2016. Le décompte des salariés est calculé en ETP et présente de ce fait des différences avec celui issu de la DADS utilisé dans ce document pour les autres indicateurs.

La définition des indicateurs mesurés est à consulter et télécharger sur le site: www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr/barometre_regional.php



FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de formation est le dispositif le plus utilisé tant par les entreprises que par les salariés. Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre. La pharmacie d'officine, les cabinets de géomètres et les études d'administrateurs et mandataires judiciaires sont les branches qui comptent le plus fort accès à la formation. La situation est inverse pour les cabinets dentaires, les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers et les cabinets médicaux.

Taux d'accès à la formation

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro ¹	Ppro ²	Plan	Autre	Cpro ¹	Ppro ²	Plan	Autre
	0,5 %	0,54 %	18,01 %	0,91 %	2,72 %	2,21 %	26,92 %	3,31 %
	0,44 %	0,32 %	15,49 %	0,66 %	2,26 %	1,56 %	23,61 %	3,06 %
	0,47 %	0,16 %	17,67 %	0,79 %	2,34 %	0,78 %	21,09 %	3,91 %
	0,38 %	2,3 %	25,19 %	4,69 %	2,7 %	18,92 %	71,62 %	4,05 %
	0,88 %	1,03 %	28,99 %	0,49 %	8,64 %	3,7 %	51,85 %	5,56 %
	1,28 %	1,31 %	12,6 %	1,29 %	6,69 %	6,52 %	79,02 %	3,83 %
	0,83 %	0,55 %	26,63 %	0,69 %	7,32 %	4,88 %	31,71 %	6,1 %
	1,3 %	1,15 %	11,88 %	1,44 %	6,44 %	5,59 %	12,4 %	3,81 %
	0,37 %	0,52 %	13,64 %	0,82 %	2,1 %	0,7 %	27,27 %	4,9 %
	1,73 %	3,6 %	14,34 %	0,37 %	12,65 %	23,32 %	22,53 %	2,77 %
	2,89 %	0,52 %	18,48 %	0,35 %	8,21 %	1,57 %	19,76 %	1,12 %
	10,48 %	1,29 %	6,1 %	0,41 %	14,29 %	2,12 %	6,14 %	0,67 %
	1,6 %	0,04 %	8,59 %	0,29 %	32,21 %	1,34 %	44,3 %	9,4 %
	2,04 %	0,14 %	9,27 %	0,58 %	3,78 %	0,32 %	4,77 %	1,29 %
	1,17 %	0,67 %	33,45 %	0,21 %	5,91 %	2,63 %	54,07 %	1,01 %
	3,23 %	0,47 %	12,48 %	0,34 %	11,11 %	1,91 %	26,22 %	1,39 %
Île-de-France	2,04 %	0,74 %	16,78 %	0,70 %	7,26 %	2,64 %	19,44 %	1,92 %
Ompl	1,07 %	0,57 %	18,30 %	0,46 %	3,59 %	1,95 %	21,52 %	1,33 %

1. Cpro: Contrat de professionnalisation.

2. Ppro: Période de professionnalisation.



PLUS DE FEMMES FORMÉES

C'est avant tout une population féminine qui accède à la formation. Seul le secteur cadre de vie-technique se distingue par une sous-représentation marquée des femmes. Ces structures sont en prise directe avec la composition par genre du salariat dans les entreprises du champ de l'OMPL.

Répartition des stagiaires par genre

Branches professionnelles	Femmes	Hommes
	42,65 %	57,35 %
	54,45 %	45,55 %
	42,15 %	57,85 %
	10 %	90 %
	23,24 %	76,76 %
	78,98 %	21,02 %
	82,61 %	17,39 %
	80,92 %	19,08 %
	61,17 %	38,83 %
	70,86 %	29,14 %
	85,96 %	14,04 %
	96,26 %	3,74 %
	87,39 %	12,61 %
	87,72 %	12,28 %
	83,22 %	16,78 %
	91 %	9 %
Île-de-France	77,16 %	22,84 %
Ompl	81,21 %	18,79 %



SURREPRÉSENTATION DES EMPLOYÉS

À l'exception du secteur cadre de vie-technique, les employés sont les salariés qui accèdent le plus à la formation. Certaines spécificités de branches peuvent néanmoins être notées. Ainsi, dans les entreprises d'experts en automobile ou les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, les professions intermédiaires qui sont surreprésentées.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale¹

Branches professionnelles	Ingénieurs et cadres	Professions intermédiaires	Employés
	41,16 %	21,71 %	37,13 %
	52,10 %	4,35 %	43,54 %
	39,67 %	23,97 %	36,36 %
	5,88 %	82,06 %	12,06 %
	26,05 %	43,37 %	30,58 %
	10,62 %	21,69 %	67,69 %
	24,64 %	27,05 %	48,31 %
	9,30 %	22,34 %	68,36 %
	25,73 %	0,49 %	73,79 %
	6,76 %	24,24 %	69,00 %
	29,52 %	10,15 %	60,32 %
	3,59 %	0,37 %	96,03 %
	4,13 %	62,84 %	33,03 %
	4,29 %	38,94 %	56,77 %
	42,73 %	0 %	57,27 %
	30,08 %	0,77 %	69,15 %
Île-de-France	27,23 %	14,67 %	58,10 %
Ompl	24,93 %	15,59 %	59,48 %

1. La définition des catégories sociales utilisée par Actalians diffère de celle utilisée par l'Insee, notamment pour la catégorie des « professions intermédiaires ». Ceci rend difficile la comparaison entre la population en formation et la population totale d'une branche, mis à part pour la catégorie cadres.



MOINS DE 50 ANS

Les salariés accédant à la formation se répartissent majoritairement entre deux classes d'âge : les moins de 35 ans et les 35-49 ans. Par rapport à l'ensemble national, les seniors sont un peu moins représentés parmi les stagiaires de la région.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	47,03 %	37,74 %	15,23 %
	47,70 %	38,04 %	14,26 %
	47,11 %	31,40 %	21,49 %
	41,18 %	40,29 %	18,53 %
	48,05 %	36,66 %	15,29 %
	38,30 %	40,30 %	21,40 %
	39,13 %	35,27 %	25,60 %
	36,05 %	42,87 %	21,07 %
	44,66 %	33,01 %	22,33 %
	52,21 %	26,34 %	21,45 %
	48,57 %	32,30 %	19,13 %
	68,34 %	22,83 %	8,83 %
	44,27 %	34,40 %	21,33 %
	51,49 %	30,10 %	18,42 %
	43,21 %	34,97 %	21,82 %
	77,89 %	19,28 %	2,83 %
Île-de-France	46,01 %	35,00 %	18,99 %
Ompl	40,56 %	39,05 %	20,39 %



ISSUS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP. Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures.

Les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP

Branches professionnelles	< 5 ETP	5-9 ETP	10-49 ETP	50 ETP et +	Non déterminé ¹
	16,10 %	22,87 %	41,16 %	19,87 %	0 %
	20,77 %	21,87 %	35,99 %	21,37 %	0 %
	12,40 %	38,02 %	47,93 %	1,65 %	0 %
	6,76 %	35,29 %	40,59 %	17,35 %	0 %
	7,18 %	16,54 %	56,32 %	19,97 %	0 %
	15,05 %	12,25 %	35,22 %	37,48 %	0 %
	4,35 %	23,67 %	60,39 %	11,59 %	0 %
	17,12 %	9,33 %	30,40 %	43,15 %	0 %
	6,80 %	21,84 %	31,55 %	39,81 %	0 %
	8,16 %	24,71 %	62 %	5,13 %	0 %
	28,75 %	33,10 %	26,70 %	11,44 %	0 %
	61,15 %	17,66 %	10,25 %	10,93 %	0 %
	0,80 %	1,49 %	31,77 %	65,94 %	0 %
	17,62 %	21,19 %	47,85 %	13,33 %	0 %
	28,20 %	42,33 %	24,65 %	4,82 %	0 %
	33,68 %	33,16 %	27,25 %	5,91 %	0 %
Île-de-France	23,57 %	26,72 %	31,03 %	18,69 %	0 %
Ompl	26,19 %	36,54 %	24,62 %	12,65 %	0,01 %

1. Stagiaires pour lesquels la taille de l'entreprise est inconnue.



ACCÈS ÉQUITABLE À LA FORMATION

La répartition des stagiaires en fonction du temps de travail est assez similaire à celle observée pour l'ensemble de l'effectif salarié. Les quelques branches qui se démarquent par une sous-représentation des stagiaires travaillant à temps partiel comptent parmi celles qui recourent le plus au temps complet.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
	92 %	8 0%
	91,24 %	8,76 %
	93,39 %	6,61 %
	96,76 %	3,24 %
	91,58 %	8,42 %
	90,90 %	9,10 %
	92,27 %	7,73 %
	90,58 %	9,42 %
	91,26 %	8,74 %
	92,54 %	7,46 %
	80,26 %	19,74 %
	81,96 %	18,04 %
	92,55 %	7,45 %
	85,54 %	14,46 %
	78,24 %	21,76 %
	63,75 %	36,25 %
Île-de-France	84,61 %	15,39 %
Ompl	76,62 %	23,37 %